



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

réforme

Question écrite n° 59755

Texte de la question

M. Dominique Paillé attire l'attention de M. le ministre délégué chargé de l'enseignement professionnel sur les préoccupations qui lui ont été relayées par ses administrés, au sujet de la fermeture des classes de 4e et 3e technologiques. Dans ce cadre, il a adressé, en date du 16 mars 2001, un courrier à destination des différents syndicats de personnels, d'étudiants et d'élèves ainsi qu'aux fédérations de parents. En effet, il leur a écrit : « Je dis que la fermeture des classes de 4e et 3e technologiques est une erreur majeure de ces dernières années. J'ai décidé de les maintenir là où elles existent encore dans les lycées professionnels et je souhaiterais pouvoir en ouvrir de nouvelles partout où nous disposons plus. » Dans cette perspective, son attention a été appelée à plusieurs reprises par les parlementaires des Deux-Sèvres sur la situation de ce département. C'est pourquoi il lui demande, conformément à ses engagements, s'il envisage de rouvrir des sections de 4e et 3e technologiques dans les établissements des Deux-Sèvres.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Paillé](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59755

Rubrique : Enseignement technique et professionnel

Ministère interrogé : enseignement professionnel

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 avril 2001, page 2053